

7 - Exercice 2014 - Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison - Affectation des résultats de l'exercice 2013 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Par délibération du 25 avril 2002, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement industriel appelé «Zone d'Activités Thomas Edison». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2013 du Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison sont les suivants :

↳ Section d'investissement

☞	Résultat d'investissement du budget 2012	- 191 270,98 €	(1)
☞	<u>Réalisations 2013</u>		
	Dépenses réalisées	0,00 €	
	Recettes réalisées	+ <u>86 100,00 €</u>	
		86 100,00 €	(2)
☞	Résultat de clôture 2013 (1)+(2)	- 105 170,98 €	

La section d'investissement fait apparaître au 31 décembre 2013 un besoin d'autofinancement de 105 170,98 €. Ce résultat issu de la comptabilité de stock résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

↳ Section de fonctionnement

☞	Résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 :	+ 3 957,80 €	(1)
☞	<u>Réalisations 2013</u>		
	Dépenses réalisées	- 86 100,00 €	
	Recettes réalisées	+ <u>86 100,00 €</u>	
	Excédent de fonctionnement	0,00 €	(2)
☞	Résultat de clôture 2013 (1)+(2)	+ 3 957,80 €	

☞ Restes à réaliser 2013

Dépenses à reporter	-	111 673,82 €
Recettes à reporter	+	<u>212 887,00 €</u>
Excédent	+	101 213,18 €

Il est proposé de maintenir l'excédent constaté de 3 957,80 € à la section de fonctionnement, en financement complémentaire des travaux d'aménagement des terrains restant à réaliser.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison tels que définis dans le tableau ci-après :

Budget annexe Zone d'Activités Thomas Edison		Dépenses	Recettes
001 / 001 CS 20200	. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	105 170,98 €	
Total investissement		105 170,98 €	
002 / 002 CS 20200	. Résultat de fonctionnement reporté		3 957,80 €
Total fonctionnement			3 957,80 €

BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2013

ZA THOMAS EDISON	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2012 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2013 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2013 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2013
INVESTISSEMENT	-191 270,98		86 100,00	-105 170,98 ⁽¹⁾⁺⁽³⁾
EXPLOITATION	3 957,80	0,00	0,00	3 957,80 ⁽¹⁾⁻⁽²⁾⁺⁽³⁾
TOTAL	-187 313,18	0,00	86 100,00	-101 213,18

RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

Z.A. THOMAS EDISON		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	191 270,98	298 987,00	490 257,98
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	86 100,00	86 100,00	172 200,00
Réduction de titres	C	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	D=B-C	86 100,00	86 100,00	172 200,00
Restes à réaliser	E	0,00	212 887,00	212 887,00
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	0,00	302 944,80	302 944,80
Engagements	G	0,00	197 773,82	197 773,82
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	0,00	86 100,00	86 100,00
Annulation de mandats	I	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	J=H-I	0,00	86 100,00	86 100,00
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	0,00	111 673,82	111 673,82
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent (si D>J)	D-J	86 100,00		86 100,00
Déficit (si J>D)	D-J			0,00
Restes à réaliser				
Excédent (si E>K)	E-K		101 213,18	101 213,18
Déficit (si K>E)	E-K			0,00

«**M. LE MAIRE** : Monsieur BONNET sur le point n° 7 sans quoi je vous reprends la parole. Sur ce point-là et uniquement Monsieur BONNET.

M. Pascal BONNET : Bien sûr, c'était pour vous dire justement qu'on allait voter pour ces trois points 7, 8, 9 parce que justement on connaît les dossiers, on les lit et on n'est pas à l'école Monsieur le Maire. Pour information si par hasard ça intéresse l'assemblée, si on a voté contre le point précédent même si je n'ai pas théoriquement le droit d'en parler c'est parce qu'on vote contre le budget ...

M. LE MAIRE : Écoutez, je vous avais prévenu. Vous restez là-dessus faute de quoi... Il va falloir vous habituer à respecter les règles de cette assemblée. Quels sont ceux qui sont contre ce rapport qu'ils lèvent la main, des abstentions ? Les autres sont favorables».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2014.